

Pour une Europe ultramarine



Type de saisine : Autosaisine

Type de texte : Résolution

Traité par : Délégation aux Outre-mer

Adopté le : 13/05/2014

Mandature : 2010-2015

Rapporteur :



Gérard GRIGNON

Ancien conseiller

[Télécharger le texte](#)

PRÉSENTATION

L'année 2014 est une année importante pour l'avenir des relations entre l'Union européenne (UE) et les Outre-mer (OM). Dans ce contexte, le Conseil économique, social et environnemental souhaite porter la vision d'une Europe ultramarine. Ses recommandations s'organisent autour de quatre axes : dynamiser les synergies entre les Régions ultrapériphériques et les Pays et Territoires d'Outre-mer ; renforcer le soutien de l'UE en faveur d'une plus grande

insertion régionale des Outre-mer ; utiliser de façon optimale l'article 349 du TFUE et conforter la place des acteurs de la société civile dans les relations entre l'UE et les Outre-mer afin de renforcer le sentiment d'identité européenne.
Descripteur Eurovoc :
Europe, territoire d'outre-mer

VOTES ET DÉCLARATIONS

Nombre total des votants : 174

Total des voix pour : 168

Total des voix contre : 0

Total des abstentions : 6

Groupe	Votes	Déclarations	Orateur
<u>Groupe Agriculture, Mer et Ruralité</u>	15		
	7		
<u>Groupe des Associations</u>	8		
<u>Groupe CFDT</u>	14		
<u>Groupe CFE-CGC</u>	6		
<u>Groupe CFTC</u>	5		
<u>Groupe CGT</u>	8		
<u>Groupe CGT-FO</u>	12		
<u>Groupe des entreprises de l'ESS et de la Coopération</u>	4		
<u>Groupe Entreprises</u>	25		
<u>Groupe Environnement et Nature</u>	12		
	4		
<u>Groupe Jeunesses</u>	3		
<u>Groupe des Outre-mer</u>	8		
	29		
	4		
	8		
<u>Groupe UNSA</u>	2		